153801 - Une file qui veut se convertir à l'islam mais redoute la maltraitance des siens

La question

Voici une fille adepte d'une religion non révélée. Elle est convaincue du bienfondé de l'islam. Mais si elle se convertissait, elle serait contrainte à dissimuler sa conversion donc à ne pas porter le voile car, autrement , elle s'exposerait à la maltraitance de la part des membres de sa famille et des gens. Sa conversion l'empêche de pouvoir se marier avec un homme issu de son environnement social non musulman. Or, sa famille et son milieu ne lui permettent pas d'épouser un homme venu d'ailleurs. Quel est votre conseil à ce propos?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

Il convient de convaincre cette fille à concrétiser rapidement sa conversion à cette grande religion qui reste la seule agréée par Allah car nul ne sait ce qui l'attend . Or, mourir dans la mécréante constitue une perte ici-bas et dans l'au-delà. Mieux, rester un seul instant dans la mécréance représente la plus grande perte parce qu'entraient l'éloignent et la privation (de la miséricorde divine).

Félicitations à cette fille convaincue du bienfondé de l'islam. Qu'elle s'empresse immédiatement à attester qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah et que Muhammad est le messager d'Allah. Qu'elle se détourne des mauvaises pensées et des conjectures. Cette grande religion n'impose pas à ses adeptes une charge qui dépasse leurs capacités. A ce propos, le Très-haut dit: **« Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous. Seigneur! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter.»** (Coran, 2:286) Le Transcendant dit encore: « Et luttez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà nommés **«Musulmans»** avant (ce Livre) et dans ce (Livre), afin que le Messager soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens. Accomplissez donc

la prière, acquittez la Zakāt et attachez-vous à Allah, votre Maitre» (Coran,22:78) et **« Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous»** (Coran,2:185).

Une fois convertie, si elle redoute la maltraitance des membres de sa famille, qu'elle cache sa conversion en attendant qu'Allah lui aménage une issue favorable. Il n'y a aucun inconvénient dans ce cas qu'elle se passe du voile et de toute autre obligation religieuse qu'elle n'est pas en russe d'accomplir. Qu'elle observe la prière en secret sans jamais l'abandonner. Qu'elle pratique le jeûne si elle peut le cacheret y mette fin quand elle craint d'être découverte. Qu'elle rattrape le jeûne dans ce cas au cous de l'année. Il convient qu'elle reste certaine qu'Allah lui aménagera une issue favorable car Allah ne laisse pas Ses serviteurs se perdre et e délaisse pas Ses amis puisqu'Il a dit: **« Allah ne suffit-Il pas à Son esclave [comme soutien]? Et ils te font peur avec ce qui est en dehors de Lui. Et quiconque Allah égare n'a point de guide. »** (Coran,39:36).S'agissant du mariage , qu'elle refuse d'épouser un non musulman et se cherche une justification acceptable tout en attendant qu'Allah la soulage. Peut-être Allah guidera-t-Il les membres de sa famille ou qu'elle trouve un musulman prêt à l'épouser et partir avec elle loin de son pays ou d'autres solutions rendues possibles par Allah.

Quoiqu'il e soit , il n'est permis en aucun cas de rester dans la mécréance. Il n'est pas permis, sous quel que prétexte que ce soit de retarder sa conversion à l'islam. Qu'elle l'embrasse quitte à l'appliquer dans la mesure du possible. Qu'elle préfère la religion à la vie mondaine et sache qu'elle n'est pas la première à souffrir et à se sacrifier poursauver sa religion et obtenir l'gréent de son Maitre.

Voilà un cher fréquemment emprunté. De nombreuses pieuses femmes l'ont pris depuis l'avènement de l'islam jusqu'à nos jours. La femme a souvent sacrifié ses biens, son prestige, sa famille, voire sa vie pour la religion à laquelle elle croit. Allah nous en a donné l'exemple des compagnons des fossés qui préfèrent la vie future à celle d'ici-bas et n'hésitèrent pas à se sacrifier sur le chemin d'Allah.

Allah nous a encore donne l'exemple des magiciens de Pharaonqui finirent par mépriser les fonctions et plaisirs de ce bas monde e leur préférèrentle paradis et le pardon. Aussi, de mécréants pervers du matin, ils devinrent au soir de pieux dévots et dirent à Pharaon: « ‹Par

celui qui nous a créés, dirent-ils, nous ne te préférerons jamais à ce qui nous est parvenu comme preuves évidentes. Décrète donc ce que tu as à décréter. Tes décrets ne touchent que cette présente vie.

Nous croyons en notre Seigneur, afin qu'Il nous pardonne nos fautes ainsi que la magie à laquelle tu nous as contraints›. Et Allah est meilleur et éternel.

Quiconque vient en criminel à son Seigneur, aura certes l'Enfer où il ne meurt ni ne vit. Et quiconque vient auprès de Lui en croyant, après avoir fait de bonnes oeuvres, voilà donc ceux qui auront les plus hauts rangs,

les jardins du séjours (éternel), sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Et voilà la récompense de ceux qui se purifient [de la mécréance et des pêchés].» (Coran,20:72-76).

Seigneur, guide cette fille. Attire-la vers Toi e lui saisissant le toupet. Mets la sous Ta protection. Assure lui Ta surveillance. Sauve la en compagnie de son frère des gens injustes.

Allah e sait mieux.